



Union  
syndicale  
**Solidaires**

# Communiqué de presse

Paris, le 20 juillet 2022

## Le ministère nous reçoit au sujet des AESH : les réponses sont inacceptables !

SUD éducation a été reçue ce mardi 19 juillet, suite à une demande d'audience intersyndicale (avec la FSU, la CGT, FO, le SNCL et le SNALC), au ministère de l'Éducation nationale. Nous nous attendions a minima à recevoir des annonces concernant une modification de la grille de rémunération tenant compte de l'augmentation du SMIC. Or, le ministère n'a rien annoncé du tout, mais s'est contenté d'écouter nos revendications ! C'est à l'image du mépris du ministère pour les AESH.

La délégation SUD éducation a argumenté sur le fait que la situation est intenable : les trois premiers échelons se tiennent dorénavant en trois points, et c'est bientôt le troisième échelon qui sera rattrapé par la hausse du SMIC. Le mot d'ordre est simple et urgent : refonte de l'ensemble de la grille, et pas seulement modification des échelons les plus bas ! C'est l'ensemble de la rémunération qu'il faut revoir immédiatement !

Nous avons également insisté sur le problème des temps incomplets imposés, et réclamé le fait que les AESH soient rémunéré-es sur un temps plein, avec 24 heures devant élèves. C'est très important pour que les AESH puissent exercer correctement leurs missions. Nous avons également dénoncé les PIAL, et le double employeur.

Nous avons réclamé le versement immédiat de la prime REP et REP+ aux AESH, en rappelant que SUD avait gagné le versement de cette prime pour les AED au Conseil d'État.

Enfin, nous avons dénoncé les conditions de renouvellement en cette fin d'année, et notamment les non-renouvellements de contrats non justifiés pour les personnels en ASA ou en arrêt maladie.

Les réponses du ministère ont été très insatisfaisantes. On nous explique que le ministère a fait des efforts ces dernières années!

Le ministère a dit prendre en note la demande d'un groupe de travail très rapide sur la rémunération. On nous a posé des questions sur les PIAL, en nous demandant si les PIAL pouvaient être améliorés. Nous avons répondu que notre mot d'ordre était simple : abandon des PIAL !

### SUD éducation revendique plus que jamais pour les AESH :

- **un statut de fonctionnaire**
- **un salaire digne**
- **l'abandon des PIAL**

**Fédération SUD Éducation**

31 rue de la Grange aux Belles,  
75010 Paris

01 58 39 30 12

fede@sudeducation.org

www.sudeducation.org

